



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE L'HERAULT

Association Loi 1901

Siège social : 41, rue Yves Montand – V.E.A.S. Parc 2000
34080 MONTPELLIER

Exercice clos le 31 août 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE L'HERAULT

Association Loi 1901
Siège social : 41, rue Yves Montand – V.E.A.S. Parc 2000
34080 MONTPELLIER

Exercice clos le 31 août 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E de l'Hérault relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « coopératives scolaires » et les « foyers coopératifs affiliés » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « siège départemental » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « coopératives scolaires », les « foyers coopératifs affiliés » et le « siège départemental ».

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 621 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 627 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 626 sur 638 lors de l'exercice précédent) ;



- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas encore assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Fait à Boulogne, le 18 janvier 2024

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

AD OCCE DE L'HERAULT

ACTIF	31.08.2023			31.08.2022	PASSIF	31.08.2023	31.08.2022
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	330 199	326 422
Terrains					Report à nouveau	3 408 301	3 698 710
Constructions					Résultat de l'association	-185 269	-259 362
Matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	4 121	2 884	1 236	932	Total	3 553 231	3 765 771
Immobilisations en cours					FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Autres prêts et titres immobilisés					Fonds dédiés		
Dépôts et cautionnements	1 947		1 947	1 947	Provisions pour risques	17 414	21 767
Total	6 068	2 884	3 183	2 879	Provisions pour charges	15 235	13 620
					Total	32 649	35 388
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	951		951	479	Emprunts et dettes assimilées	320	18 515
Coopératives et usagers divers				3 903	Fournisseurs	165	49
Comptes courants OCCE					Dettes fiscales et sociales	10 895	6 983
Autres créances (dont erreurs débitrices)	8 193		8 193	59	Comptes courants OCCE	967	1 027
Trésorerie	3 595 867		3 595 867	3 830 038	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	10 762	4 569
Charges constatées d'avance	1 384		1 384	1 697	Produits constatés d'avance	590	6 755
Total	3 606 394		3 606 394	3 836 177	Total	23 698	37 897
TOTAL	3 612 462	2 884	3 609 578	3 839 055	TOTAL	3 609 578	3 839 055

AD OCCE DE L'HERAULT

	2022/2023	2021/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	1 363 683	1 218 896
Ventes de produits	1 722 220	1 665 268
Prestations de service et animations	1 088 007	997 494
Subventions d'exploitation	1 288 090	1 271 039
Dons et Mécénat		
Contributions financières	382 340	322 229
Autres produits	200	163
Reprises sur dépréciations et provisions	4 353	4 353
Utilisations des fonds dédiés		
Total	5 848 894	5 479 443
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	1 153 836	1 182 788
Variation des stocks de fournitures à céder	-608	-82
Autres achats et charges externes	4 693 313	4 202 709
Aides financières	4 349	5 402
Impôts et taxes	5 318	2 257
Salaires	26 463	25 519
Charges sociales	9 155	8 993
Cotisations reversées	107 429	262 819
Autres charges	59	3
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	116 436	93 589
Dotations aux dépréciations et provisions	1 614	1 577
Report en fonds dédiés		
Total	6 117 365	5 785 575
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-268 471	-306 132
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	24 586	9 480
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	24 586	9 480
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	24 586	9 480
RESULTAT COURANT (I + II)	-243 885	-296 652
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	304 626	264 329
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	304 626	264 329
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	246 010	227 038
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	246 010	227 038
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	58 616	37 290
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-185 269	-259 362
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	315 618	247 280
Total	315 618	247 280
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	315 618	247 280
Total	315 618	247 280

ANNEXE DE L'ASSOCIATION AD OCCE DE L'HERAULT

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2023. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	3 609 577,74 €	3 839 055,31 €
Résultat de l'exercice :	-185 269,21 €	-259 361,51 €
Nombre de coopératives et foyers attendus :	627	638
dont coopératives et foyers agrégés :	621	626
dont coopératives et foyers non agrégés :	6	12
Nombre de coopérateurs :	87 507	86 130
Heures de bénévolat du siège départemental	460	450
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	11 017	8 542
soit un équivalent temps plein de (1 820 h)	6	5 personne(s).
soit une valorisation du bénévolat de : nb d'heures * 27,50 € (a)	315 618 €	247 280 €

(a) Sur la base d'un coût de poste annuel de 50 K€ (charges sociales comprises) soit 27,50 €/heure.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par un développement important des actions pédagogiques dans les coopératives (+12,6%) par rapport à l'exercice précédent encore marqué par la crise sanitaire. Les recettes des coopératives sont restées inférieures à leurs dépenses entraînant à nouveau un résultat agrégé déficitaire.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l' O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et reversées au siège départemental ont été éliminées, les autres opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

AD OCCE DE L'HERAULT

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	-185 269,21	{ dont	11 305,73 pour le siège départemental
		{ dont	-196 574,94 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	8 192,98	{ dont	8 170,00 pour le siège départemental
		{ dont	22,98 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			2 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	10 761,53	{ dont	10 267,01 pour le siège départemental
		{ dont	494,52 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			5 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	3 595 866,97	{ dont	383 669,38 pour le siège départemental
		{ dont	3 212 197,59 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			5 172,62 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	116 435,97	{ dont	419,17 pour le siège correspondant aux amortissements
		{ dont	116 016,80 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
soit en moyenne environ			186,82 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	6 178 105,38	{ dont	231 256,00 pour le siège départemental
		{ dont	5 946 849,38 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			9 576,25 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	6 363 374,59	{ dont	219 950,27 pour le siège départemental
		{ dont	6 143 424,32 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			9 892,79 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			-316,55 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE		
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel salarié par l'association départementale	0,8	0,8
Total	1,8	1,8

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Autres		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	571	565
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	91%	89%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	621	634
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	29	57
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	220	190
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	2	1
Participants aux séances de formation (estimation)	10	3

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

AD OCCE DE L'HERAULT

ACTIF	31.08.2023			31.08.2022	PASSIF	31.08.2023	31.08.2022
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Fonds propres (avant affectation)	330 199	326 422
Terrains					Résultat du siege de l'association	11 306	3 777
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités					Total	341 505	330 199
Autres immobilisations corporelles	4 121	2 884	1 236	932	FONDS DEDIES ET PROVISIONS		
Immobilisations en cours					Fonds dédiés		
Autres prêts et titres immobilisés					Provisions pour risques	17 414	21 767
Dépôts et cautionnements	1 947		1 947	1 947	Provisions pour charges	15 235	13 620
Total	6 068	2 884	3 183	2 879	Total	32 649	35 388
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	951		951	479	Emprunts et dettes assimilées	320	18 515
Coopératives et usagers divers				3 903	Fournisseurs	165	49
Comptes courants OCCE					Dettes fiscales et sociales	10 895	6 983
Autres créances	8 170		8 170	59	Comptes courants OCCE	967	1 027
Trésorerie	383 669		383 669	394 467	Autres dettes	10 267	4 569
Charges constatées d'avance	1 384		1 384	1 697	Produits constatés d'avance	590	6 755
Total	394 174		394 174	400 605	Total	23 204	37 897
TOTAL	400 241	2 884	397 357	403 484	TOTAL	397 357	403 484

AD OCCE DE L'HERAULT

	2022/2023	2021/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	164 046	161 461
Ventes de produits	766	1 296
Prestations de service et animations	17 371	17 766
Subventions d'exploitation	18 454	13 386
Dons et Mécénat		
Contributions financières	920	900
Autres produits	200	163
Reprises sur dépréciations et provisions	4 353	4 353
Utilisations des fonds dédiés		
Total	206 111	199 324
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	1 371	1 073
Variation des stocks de fournitures à céder	-608	-82
Autres achats et charges externes	68 981	58 849
Aides financières	4 349	5 402
Impôts et taxes	5 318	2 257
Salaires	26 463	25 519
Charges sociales	9 155	8 993
Cotisations reversées	102 619	101 023
Autres charges	59	3
Dotations aux amortissements	419	476
Dotations aux dépréciations et provisions	1 614	1 577
Report en fonds dédiés		
Total	219 740	205 090
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-13 629	-5 765
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des placements	24 586	9 480
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	24 586	9 480
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total		
RESULTAT FINANCIER (II)	24 586	9 480
RESULTAT COURANT (I + II)	10 957	3 715
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	559	62
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	559	62
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	210	
Sur opération en capital		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	210	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	349	62
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	11 306	3 777
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature		
Bénévolat	12 650	12 375
Total	12 650	12 375
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite de biens et prestations en nature		
Personnel bénévole	12 650	12 375
Total	12 650	12 375

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Au bilan et au compte de résultat du **siège départemental** de l'exercice clos le 31 août 2023, qui dégage un excédent de 11305.73 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'association départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le principal fait caractéristique concerne la forte hausse des produits financiers tirés de la mutualisation ayant permis d'accroître les dépenses pédagogiques.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les cotisations des adhérents sont comptabilisées lors de l'appel de cotisation.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités				
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	3 301,71	724,04		4 025,75
Mobilier de bureau	94,99			94,99
Immobilisations en cours				
Total	3 396,70	724,04		4 120,74

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Indiquer les différentes acquisitions, cessions et mises au rebut de l'exercice

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	2 408,08	400,17		2 808,25
Mobilier de bureau	20%	57,05	19,00		76,05
Total		2 465,13	419,17		2 884,30

2. Immobilisations financières

Caution Loyer SERM

1 947,05

1 947,05

3. Stocks

Agendas Cycle 1	300.00
Agendas cycle 2	366.70
Guides cycle 2	20.00
Agendas cycle 3	250.60
Guides cycle 3	<u>13.33</u>
	950.63

4. Coopératives et usagers divers : Néant

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et fovers coopératifs affiliés			
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total			

5. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Néant

6. Autres créances

EC MARC BLOCH MPL avec pour aide	2 100.00
Subv Centre les orpellières	(600.00)
Chorus Ecole Lunel	(742.00)
Prod à recevoir Rbt Frais CE	154.00
Subv à recevoir MPL	<u>7 258.00</u>
	8 170.00

7. Trésorerie

Parts sociales CE	55 660.00
Placement CAT CE	150 000.00
CSL associatif CE	84 799.46
Banque CE	Cf. IV.4
Banque BPS	6 817.39
Banque LBP	7 938.03
Livret A LBP	57 225.00
Intérêts courus à recevoir	<u>21 229.50</u>
	383 669.16

8. Charges constatées d'avance

GRENKE 09.2023	48.00
Agendas Kits OCCE Nat	1 211.30
IBS Photocopieur	110.64
FREE Tél Laura	13.25
FREE Tél Laurence	<u>0.48</u>
	1 383.67

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Les fonds propres sont le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Fonds dédiés : Néant

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Total				

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques	21 767,40		4 353,47	17 413,93
Engagement de retraite du personnel (1)	13 620,17	1 614,49		15 234,66
Provisions pour charges	13 620,17	1 614,49		15 234,66
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
Total	35 387,57	1 614,49	4 353,47	32 648,59

Dotations / reprises d'exploitation	1 614,49	4 353,47
Dotations / reprises financières		
Dotations / reprises exceptionnelles		
Total	1 614,49	4 353,47

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 4 353,47

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet
Total 4 353,47

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Emprunts et dettes assimilées : Néant

	Début	Remboursement	Fin	- d'1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt (jj/mm/aa)						
Emprunt (jj/mm/aa)						
Découverts bancaires	320,22			320,22		
Total	320,22			320,22		

5. Fournisseurs

PONS Cars/Ecole de Soubes	<u>165,00</u>
	165,00

6. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	2 457,71
Urssaf	952,38
Retraite KLESIA	520,04
Prévoyance AG2R	48,26
Charges sur congés payés	883,79
Prélèvement à la source	14,82
Uniformation	710,31
Impôt sur les produits financiers	<u>5 307,63</u>
	10 894,94

7. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale	<u>967,05</u>
	967,05

8. Autres dettes

Lefebvre jean-Gilbert	86,48
Serrano Anne	146,23
CAP Auit France	3 800,00
Ec Mat Lansargues	159,58
Ec Mat Pape Carpentier MPL	250,00
Ec Pr Daviler MPL	28,98
Ec Pr F Bazille MPI	5 750,94
Ec Pr St Gely du Fesc	<u>44,80</u>
	10 267,01

9. Produits constatés d'avance

Subv Fonctionnement Mairie MPL (1/3)	<u>589,58</u>
	589,58

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	87 507	86 130
Cotisation nationale par coopérateur	1,16 €	1,16 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,71 €	0,71 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	163 638,09	161 063,10
Cotisations versées à la Fédération	101 508,12	99 910,80
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	101 508,12	99 910,80

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil régional	7 530,62	3 600,00
Subventions communes	7 273,84	8 285,92
Autres subventions	3 650,00	1 500,00
Total	18 454,46	13 385,92
Dont versées aux coopératives		

3. Contributions financières

Contributions Fédération OCCE **920.00**

4. Aides financières

Aides financières octroyées aux coops 2 202,65
Prise en charges de dépenses pour les coopératives (logiciel coopweb) 4 169,06
6 371,71

5. Produits exceptionnels

RBT GUSO 2020/2021 558.77
558.77

6. Charges exceptionnelles

Serrano Frais dépl 2021/2022 210.00
210.00

VI- AUTRES INFORMATIONS

1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

2. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Loyers restant dus :
Photocopieur (144 € x 7 mois) 1 008.00
1 008.00

3. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental.

4. Contributions volontaires en nature

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Néant

b) Bénévolat

Le bénévolat du siège départemental représente environ 460 heures de travail valorisées à 12650 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **Banque Caisse d'épargne :**

Placement sous forme de Livret et de Comptes à terme à partir d'un compte dédié et en fonction des avoirs des coopératives

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	213	225
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	1 370 386.31	1 374 854.7
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	17 309.21	3 001.22
Montant des impôts dus par l'AD	3 442.65	566.74
Montant des intérêts acquis nets après impôts	13 866.56	2 434.48
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%

- **Banque Postale :**

Plus de mutualisation

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	190	229
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	813 401.74	1 031 494.48(sans 41 comptes)
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	1 823.53	790.03
Montant des impôts dus par l'AD		
Montant des intérêts acquis nets après impôts	1 823.53	790.03
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%

- **Banque Populaire du Sud :**

Une troisième Banque et seule mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Populaire du Sud (convention du 20/01/2020) par rémunération des comptes courants des coopératives :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	226	190
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	984 037,65 €	833 245.61
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	5 453.19	4 853.9
Montant des impôts dus par l'AD	1 308.77	1 164.94
Montant des intérêts acquis nets après impôts	4 144.42	3 688.96
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%